



INFORMATION POUR LE PATIENT

ANTIÉPILEPTIQUES

Dans le cadre d'une épilepsie récemment diagnostiquée, des médicaments vous ont été prescrits.

Vous trouverez des réponses à certaines questions fréquemment posées sur le traitement par les antiépileptiques. Votre médecin et votre pharmacien vous donneront également ces informations.

Si vous avez encore des questions après avoir lu cette notice, vous pouvez bien sûr les poser à votre médecin ou à votre pharmacien.



Universitair
Ziekenhuis
Brussel

UZ BRUSSEL
Brussels Health Campus
Laarbeeklaan 101, 1090 Jette
www.uzbrussel.be -
info@uzbrussel.be



Un médicament contre l'épilepsie est également appelé antiépileptique. L'ensemble des différents médicaments contre les crises d'épilepsie sont appelés antiépileptiques. Le but de ce médicament est de s'assurer que vous ne fassiez pas de crise d'épilepsie.

Le médicament n'est efficace que s'il est pris quotidiennement, conformément à la prescription de votre médecin traitant. Le médicament se présente généralement sous forme de pilules à avaler, certains médicaments existent également sous forme de sirop, de gouttes ou de comprimés à mâcher.

Dans les premiers temps, il faut parfois chercher le bon dosage du médicament, ou le médicament que vous tolérez le mieux. Il est donc important de discuter de tout effet secondaire avec votre médecin.

Parfois, votre médecin décide de vous prescrire un "médicament d'urgence" : il s'agit d'un médicament que vous prenez lorsque vous avez une crise, pour faire disparaître la crise plus rapidement. Si on vous a prescrit ce médicament, on vous remettra également un calendrier contenant des informations sur la façon de prendre ce médicament.

Il arrive que votre médecin vous prescrive ce médicament pour des raisons autres que la prévention des crises d'épilepsie. Même dans ce cas, les informations contenues dans ce dépliant peuvent vous être utiles.

QUE FAIRE EN CAS D'OUBLI DE MÉDICAMENTS ?

Il est très important de prendre votre médicament tous les jours, comme prescrit par votre médecin. Il est préférable de prendre le médicament à peu près à la même heure chaque jour. N'arrêtez pas de le prendre et ne modifiez pas la dose (ni plus ni moins) sans consulter votre médecin. Cela peut être dangereux et est parfois la cause de nouvelles crises. Vérifiez bien à l'avance que vous avez encore suffisamment de médicaments et d'ordonnances valides à la maison.

Pour être sûr de ne pas oublier, utiliser un pense-bête ou une application spécifique sur votre smartphone. L'utilisation d'une alarme est également une option. Cependant, lorsque vous utilisez une alarme, il y a un risque que vous déclenchiez l'alarme sans prendre vos médicaments. Il est donc préférable d'utiliser un pilulier ainsi qu'un pense-bête. Vous pourrez ainsi vérifier si le médicament a été pris conformément à la prescription. Si vous ne voulez pas utiliser de pilulier, vous pouvez écrire la date sur les bandes de médicaments.

Il est conseillé de toujours emporter une dose supplémentaire de médicaments lorsque vous quittez la maison. La plupart des médicaments peuvent être transportés sans problème dans votre sac à main, votre poche de veste, etc. Pour protéger la bande, vous pouvez coller un morceau de ruban adhésif au dos de l'alvéole, de cette façon les pilules ne seront pas mouillées ou ne tomberont pas accidentellement. Les médicaments doivent être conservés à une température inférieure à 25°C.

Si vous partez en vacances, il est très important d'emporter tous les médicaments nécessaires lors de vos déplacements.

De préférence, prenez quelques comprimés supplémentaires pour les imprévus. Lorsque vous voyagez en avion, les comprimés peuvent être transportés sans problème dans votre bagage à main. Vous pouvez demander à votre médecin un certificat indiquant clairement le médicament.

Si vous oubliez le médicament, consultez le schéma ci-dessous pour savoir ce que vous devez faire. Ce sont les règles générales. Il est préférable de discuter avec votre neurologue pour savoir si elles s'appliquent à votre cas. En cas de vomissements après la prise de médicaments ou de diarrhée sévère, vous pouvez également prendre des médicaments supplémentaires selon les directives ci-dessous.

Vous avez quand même oublié de prendre une dose ? Si cela se produit plus de 2 heures avant l'heure de la prochaine prise de médicament, vous pouvez rattraper la dose oubliée dès que vous vous en rendez compte. Si vous ne vous en souvenez pas avant l'heure de la dose suivante, prenez d'abord la dose que vous avez manquée et la suivante 2 heures plus tard. Vous ne pouvez rattraper qu'une seule dose oubliée. Ainsi, si vous avez déjà oublié une journée entière de médicaments, vous ne pouvez rattraper que la dernière dose oubliée.

Pour le médicament Fycompa (nom de substance perampanel), il est recommandé de ne jamais rattraper une dose oubliée. Pour les benzodiazépines telles que Rivotril (clonazépam), Valium (diazépam), Frisium (clobazam), ... qui sont normalement prises avant le coucher, la moitié de la dose au maximum peut être rattrapée le jour suivant.

QUE FAIRE EN CAS DE PLAINTES PSYCHOLOGIQUES ?

Le fait d'apprendre que vous devez prendre des médicaments pour prévenir les crises d'épilepsie peut vous démoraliser. Le temps dont vous aurez besoin pour faire face à cette situation de manière calme dépendra de chaque personne. Avez-vous du mal à accepter le diagnostic ? Sachez que vous n'êtes pas seul. Il est préférable d'en parler avec votre neurologue, votre médecin généraliste ou votre psychologue. Il peut être utile de contacter une association de patients. Vous pouvez y parler aux gens qui ressentent et vivent la même chose. Vous trouverez des informations sur les associations de patients sur le site web de la Ligue Epilepsie.

Si vous constatez que vous avez régulièrement le sentiment qu'il serait préférable de ne pas vous réveiller le matin, c'est une raison de contacter d'urgence votre neurologue, votre médecin généraliste ou un autre médecin que vous connaissez bien. Parfois, les médicaments contre l'épilepsie peuvent améliorer ces pensées noires, mais ils peuvent aussi les aggraver. Si vous avez l'impression de moins bien maîtriser vos émotions ou si vous avez des pensées suicidaires, contactez immédiatement un médecin ! Si nécessaire, contactez le service des urgences où il y a toujours un neurologue et un psychiatre pour vous aider davantage. L'ajustement de votre traitement peut souvent vous aider à vous sentir mieux à nouveau.

QUE FAIRE EN CAS DE REACTION ALLERGIQUE ?

Comme avec tout médicament, vous pouvez avoir une réaction allergique. C'est rare. La lamotrigine (Lamictal), la phénytoïne (Difantoin), la carbamazépine (Tegretol), l'oxcarbazépine (Trileptal) et le cénobamate (Ontozry) peuvent entraîner une réaction allergique rare sous forme d'éruption cutanée. Cette allergie peut ne se manifester que dans les quatre à six premières semaines après le début de la prise.

Si vous présentez une éruption cutanée ou des démangeaisons dans les quatre à six semaines suivant le début du traitement, vous devez contacter rapidement votre neurologue ou votre médecin généraliste.

Il est extrêmement rare que la réaction allergique soit grave. Vous devriez ensuite être examiné le même jour par un neurologue et un dermatologue. C'est le cas si vous présentez un ou plusieurs des symptômes suivants dans les quatre semaines suivant le début du traitement :

- éruption douloureuse accompagnée de cloques/de décollement de la peau et de fièvre
- saignements ou croûtes sanglantes au niveau des lèvres, de la langue, des gencives, du palais ou de la muqueuse des joues
- hémorragies croûtes sanglantes sur les muqueuses génitales (vagin, pénis)
- yeux rouges et brûlants (conjonctivite)

Tout aussi rarement, en plus de l'éruption cutanée, un ou plusieurs des symptômes suivants peuvent apparaître au cours des six premières semaines après le début de votre traitement :

- se sentir malade, ne pas pouvoir sortir du lit, avoir les idées moins claires
- fièvre
- éruption cutanée avec croûtes, desquamation
- gonflement des lèvres, de la bouche, de la gorge ou du visage
- des glandes enflées

Si tel est le cas, arrêtez immédiatement le médicament et contactez immédiatement votre neurologue et votre médecin traitant. Un test sanguin devrait alors révéler la gravité de la réaction allergique.

NECESSITE DES TESTS SANGUINS ?

Lorsque vous commencez un nouveau médicament, il peut être utile de vérifier si votre organisme le tolère correctement au moyen d'une analyse de sang. Les valeurs de divers minéraux dans le sang, la fonction du foie et le nombre de plaquettes, de globules rouges et de globules blancs sont examinés.

Cette analyse de sang peut également révéler la quantité de médicaments dans l'organisme, ce qui est indiqué en cas d'effets secondaires, avant et pendant la grossesse et lors de la prise d'autres médicaments. S'il est nécessaire de procéder à une analyse de sang, votre neurologue vous le fera savoir.

Parfois, une vidéo de la fonction électrique du cœur (un électrocardiogramme ou ECG) peut être utile. Cependant, une modification de la fonction cardiaque due à la prise de médicaments est très rare. L'ECG est donc principalement recommandé chez les personnes ayant des antécédents d'arythmies cardiaques importantes ou dans leur famille. Si c'est le cas, votre neurologue vous le fera savoir. L'ECG peut être réalisé chez votre médecin généraliste ou chez le cardiologue.

QUE FAIRE SI D'AUTRES MEDICAMENTS DOIVENT ETRE PRIS ?

On ne peut pas toujours associer des médicaments différents aux antiépileptiques. Il est donc très important de toujours informer le médecin ou le pharmacien des médicaments que vous prenez. Vous devez également leur indiquer les compléments alimentaires et les vitamines que vous prenez, afin de vous assurer qu'ils peuvent être combinés sans problème avec le médicament qui vous a été prescrit.

QU'EN EST-IL DE LA PILULE CONTRACEPTIVE ET DE LA GROSSESSE ?

Certains anti-épileptiques rendent la pilule contraceptive moins efficace. Si vous remarquez que vos règles (menstruations) sont moins régulières, qu'il y a des saignements intermittents ou d'autres changements, cela peut indiquer que la pilule contraceptive ne fonctionne pas aussi bien.

Pendant les deux premiers mois suivant le début du traitement contre l'épilepsie, il est donc préférable d'associer la pilule contraceptive à une autre méthode de prévention de la grossesse, comme le préservatif. Ensuite, vous pourrez discuter avec votre médecin de l'effet du médicament sur votre cycle. Une des méthodes de contraception sûre est le stérilet (hormonal). Vous pouvez en discuter et le faire poser par votre médecin généraliste ou votre gynécologue.

Si vous souhaitez avoir des enfants, discutez-en avec votre neurologue le plus tôt possible. Un plan pour une grossesse sans risque sera établi avec vous. Si vous prenez des médicaments antiépileptiques, vous devez prendre de l'acide folique, une vitamine, au moins trois mois avant votre grossesse.

Si votre désir d'enfant est pour un avenir plus lointain, alors, par sécurité, vous pouvez commencer cette vitamine à l'avance.

Vous trouverez de plus amples informations sur le site web <https://womenandepilepsy.org/> (disponible en français et dans six autres langues européennes).

ET LES EFFETS SECONDAIRES ?

Plusieurs médicaments ont des effets secondaires. La plupart des effets secondaires des antiépileptiques apparaissent au début du traitement et disparaissent après quelques semaines. Ils comprennent souvent des vertiges et de la fatigue. Il est donc important de prendre beaucoup de repos peu après avoir commencé à prendre ce médicament.

La liste de tous les effets secondaires possibles du médicament se trouve dans la notice d'utilisation. Les effets secondaires qui durent plus de quelques semaines ne sont pas fréquents.

À long terme, il est important de prêter attention à la solidité des os. Un exercice physique suffisant, un apport adéquat en calcium et en vitamine D et le fait de ne pas fumer aident à prévenir ce problème.

QU'EN EST-IL DE LA CONSOMMATION D'ALCOOL ?

La consommation d'alcool peut interférer avec le fonctionnement du médicament. L'alcool peut déclencher des crises et intensifier les effets secondaires du médicament. Il est donc recommandé d'éviter l'alcool.

La consommation maximale sans danger de boissons alcoolisées pour les personnes sans risque de crises d'épilepsie est d'un verre par jour pour les femmes et de deux verres par jour pour les hommes, et pas tous les jours. Il est conseillé aux personnes présentant un risque plus élevé de crises ou prenant des médicaments antiépileptiques de ne

pas boire plus d'alcool que cela. Il est préférable de boire le moins possible ou de ne pas boire du tout de boissons alcoolisées.

Si vous buvez déjà plus, discutez-en avec votre médecin, car l'arrêt brutal de la consommation d'alcool peut, dans les premiers jours qui suivent, déclencher une crise d'épilepsie.

La consommation de drogues, y compris le cannabis (même celui qui est riche en CBD), est une mauvaise idée. Les drogues interfèrent très souvent avec l'action des médicaments et peuvent déclencher des crises d'épilepsie. Les médicaments peuvent provoquer des maladies graves telles que des infarctus cérébraux (accidents vasculaires cérébraux) avec possibilité de crises d'épilepsie et de paralysie.

Si vous consommez des drogues, parlez-en à votre médecin afin qu'il établisse un plan approprié pour vous aider à arrêter de consommer.

D'AUTRES QUESTIONS ?

Votre neurologue, votre médecin généraliste et votre pharmacien peuvent certainement y répondre. Veuillez noter que les informations figurant sur l'internet peuvent être incorrectes. Vous trouverez des informations fiables sur l'épilepsie sur le site web <https://www.epilepsieliga.be/>.

Cette brochure fournit uniquement des informations de nature générale. Elle ne reprend pas de manière exhaustive les techniques, applications et risques. Des informations complètes, adaptées à la situation spécifique du patient, seront fournies par le médecin/le membre du personnel concerné. Toute reproduction de texte et d'illustrations est soumise à l'autorisation préalable de l'éditeur responsable.

Pour tout commentaire relatif à cette brochure :
natientinformatie@uzbrussel.be

UZ BRUSSEL

Brussels Health Campus
Laarbeeklaan 101
1090 Jette

www.uzbrussel.be
info@uzbrussel.be

Edition : 2022
Editeur responsable : Pr Dr M. Noppen